

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[195_Lettres d'Abel Villemain à Guizot : 1827-1868](#)[Item](#)[Paris, le 18 septembre 1841, Abel Villemain à François Guizot](#)

Paris, le 18 septembre 1841, Abel Villemain à François Guizot

Auteurs : Villemain, Abel-François (1790-1870)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Instruction publique](#), [Ministère de l'instruction publique \(France\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1841-09-18

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote30, AN : 163 MI 42 AP 195 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Villemain, Abel-François (1790-1870), Paris, le 18 septembre 1841, Abel Villemain à François Guizot, 1841-09-18.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 17/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8683>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Paris (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Paris (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 05/06/2025

30 / Cabinet
du Ministre.

17 sept. 1841

Ministère de l'Instruction publique.

Racis, 10

184

Mon cher ami; je posterai ce matin l'ordonnance
pour la demi bourse du jeune LeGrand au
collège de Caen.

quant à la création du collège de Macon, cela
est plus difficile. M^r de La Martinière m'a écrit
une lettre très pressante; malheureusement, il
ne veut pas se plier aux faits. Il appelle sacrifiés
encore quelques membres du conseil municipal
de Macon non suivis d'affet. Il veut la création
d'un collège royal provisoire, avant que la ville
ait fait un centime de dépense. Je lui ai répondu
très raisonnablement, et très affectueusement. Je
ferai tout ce qui sera possible, mais il se doit

pas oubliés que la dotacion n'est disponible qu'à
partir du 1^{er} janvier, ce qui il faut des garanties
régulières, des plans arrêtés, des devis estimatifs, et
des traitans au moins commencés. que ditait M^r
Jufaux qui demande pour laides plus rationnellement
mais non sans importance.

Wrt a vous, Mon cher am.
Gallienay

Le 8 sept.

1841